

Luxembourg, le 8 mars 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« À partir du 11 décembre 2016, des trains nocturnes circulent les weekends et les jours fériés pendant la nuit du vendredi à samedi et pendant la nuit du samedi à dimanche (sauf pendant la nuit du 24 décembre 2016 au 25 décembre 2016) sur les lignes de Luxembourg-Ville vers Troisvièrges (ligne 10) et vers Esch-sur-Alzette (ligne 60). En outre, certaines correspondances avec des bus de nuit sont assurées (City Night Bus 1 de la Ville de Luxembourg et projet de PRO-SUD avec les communes du sud du pays).

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Est-il possible de dresser un premier bilan de la fréquentation des différents trains nocturnes ?*
- Au vu des données disponibles, Monsieur le Ministre estime-t-il introduire des trains nocturnes sur d'autres lignes du réseau ferroviaire ?*
- Est-ce que le nombre d'incidents avec le personnel accompagnant est plus élevé pour ces trains que pour ceux circulant en journée ?*
- Monsieur le Ministre peut-il nous informer quant au fonctionnement pratique des correspondances entre les trains nocturnes et le réseau des bus de nuit ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Max HAHN
Député

Claude LAMBERTY
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu